
CONSEIL COMMUNAL

7ème séance

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à la prochaine
séance du Conseil communal fixée au
jeudi 29 mars 2007, à 20h15
à la Salle de spectacles

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2007.
2. Nomination d'un délégué à l'Organisation régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest (ORPC).
3. Communications de la Présidence.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communications éventuelles de la Commission des finances.
6. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales.
7. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux - art. 40, lettre f du Règlement du Conseil communal.
8. **Préavis No 13** - Indemnité pour les frais de garde des enfants de moins de 12 ans révolus de membres du Conseil communal - Modification du Règlement du Conseil communal.
Mme Elodie Golaz, présidente-rapporteuse.
9. **Préavis No 14** - Création d'une Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire - Modification du Règlement du Conseil communal.
M. Daniel Rohrbach, président-rapporteur.
10. **Préavis No 15** - Système de management environnemental - Création d'un poste de responsable environnemental au Centre technique communal.
Dépôt du préavis - Discussion préalable.

11. **Préavis No 17** - Agrandissement et rénovation du site scolaire du Léman comprenant de nouvelles salles de classe, une salle de gymnastique double, une salle polyvalente, la création d'un APEMS avec espace repas, l'agrandissement de la bibliothèque scolaire et publique, la transformation des rez-de-chaussée, la réfection de la toiture du bâtiment existant et le transfert du pavillon du Léman - Crédit de construction.
Dépôt du préavis - Discussion préalable.
12. **Préavis No 18** - Création d'une Association de communes pour la gestion de la "Sécurité publique dans l'Ouest lausannois" et adhésion -Adoption des statuts de cette association - Versement d'une contribution d'investissement pour le démarrage et prise en compte des contributions annuelles dédiées à la gestion de l'association.
Dépôt du préavis - Discussion préalable.
13. Propositions individuelles et divers.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président :

J. Studer

Renens, le 21 mars 2007